Publié le 12/11/2026

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20261103-261103DM08115-DE
décidé le 03/11/2026,
accusé le 12/11/2026
via TELIOS

N° 2026-08-115

REPUBLIQUE FRANCAISE
COLLECTIVITE DE LA MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 03 novembre 2026

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
33	26	32		
		Dont procurations		
		06		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
32	32	00	00	00

Date de la convocation
28/10/2026
Date d'affichage
28/10/2026

Objet de la Délibération

****
GOUVERNANCE
****

Mandat spécial-Mise en mission d'une conseillère municipale déléguée -10èmes Rencontres européennes de la participation citoyenne (Dijon)-Immersion à Loos-en-Gohelle

Président de Séance :
Daniel CHOMET

Secrétaire de Séance :
Olivier PIERRE-FRANCOIS

L'an deux mille vingt-six et le 03 novembre, à 17h33, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Daniel CHOMET, le Maire.**

Etaient présents : MM./Mmes Daniel CHOMET, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND, Joëlle TAILAME, Georges HARPON, Stanley SYMPHOR, Jill OCTAVIA, Manuel Maxime GHUNAIM, Jean-Yves CHALBOT, Patrick ULTET, Guylène JUNKERE, Dominique JOSEPH-MONROSE, Karine BAUDIN, Nathalie CHAUVET, Eddy ARNOLIN, Claudia NELLER, Sandrine DESIRE (à partir de 18h00), Olivier PIERRE-FRANCOIS, Youly AGASTA (à partir de 17h36), Doris MAJESTE, Alec BEROARD, Rodrigue Mickaël GRELET, Marie GARON NEE GIRAUD, Yolène LARGEN-MARINE, Didier MARMOT, Emmanuelle TIBURCE EPSE RUBIN, Noham BODARD.

Absents excusés : Mmes/MM. Laura BEDOUIN, Sandra PALIX, Jocelyn CACHACOU, Odile Valérie SAINT-LOUIS-AUGUSTIN, Pierre MIDELTON, Maurice JOSEPH-MONROSE, Flore Eva FRANCILLETTE EPSE FLERIAG.

Procurations : Mmes/MM. Sandra PALIX, Jocelyn CACHACOU, Odile Valérie SAINT-LOUIS-AUGUSTIN, Pierre MIDELTON, Maurice JOSEPH-MONROSE, Flore Eva FRANCILLETTE EPSE FLERIAG ont respectivement donné procuration à Stanley SYMPHOR, Joëlle TAILAME, Guylène JUNKERE, Yolène LARGEN-MARINE, Marie GARON NEE GIRAUD, Didier MARMOT.

MANDAT SPECIAL
MISE EN MISSION D'UNE CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
10èmes RENCONTRES EUROPÉENNES DE LA PARTICIPATION CITOYENNE (DIJON)
IMMERSION À LOOS-EN-GOHELLE

Le Conseil municipal,

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
- **Vu** la délibération n° 2026-05-061 portant « Revalorisation des frais de mission des élus municipaux et autorisation d'indemnisation des frais de déplacement lors de l'utilisation du véhicule personnel de l'élu », en date du 26 mai 2026 ;
- **Vu** l'avis favorable de la Commission « Finances et optimisation des ressources », en date du 26 octobre 2026 ;

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20261103-261103DM08115-DE
décidé le 03/11/2026,
accusé le 12/11/2026
via TELIOS

- **Vu** le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;

- **Considérant** la participation de Madame Karine BAUDIN, conseillère municipale déléguée à la démocratie participative, accompagnée de deux agentes de la collectivité, aux 10èmes Rencontres européennes de la participation citoyenne organisées à Dijon par l'association Décider Ensemble, mission prolongée par une immersion auprès de la Ville de Loos-en-Gohelle, en lien avec la mise en place de la Cellule municipale de développement territorial et d'innovation citoyenne ;

- **Considérant** les dates de mission de l'élue, du 21 au 28 novembre 2026 ;

- **Considérant** ce qui suit :

L'association Décider Ensemble organise, avec la Ville de Dijon, les 10èmes Rencontres européennes de la participation citoyenne, du 23 au 27 novembre 2026.

Rendez-vous annuel de référence des acteurs de la participation citoyenne, ces Rencontres réunissent élus, agents des collectivités, associations, chercheurs et praticiens autour de plus de soixante ateliers consacrés à la démocratie locale, à la mobilisation des habitants et à l'évolution des instances de quartier.

Ce déplacement sera prolongé par une immersion auprès de la Ville de Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais), qui a fait du « faire avec » les habitants un principe structurant de son action publique. La mission intéresse directement la commune, qui déploie sa politique de démocratie participative et met en place la Cellule municipale de développement territorial et d'innovation citoyenne, dont Ozanam-Batelière constitue le site pilote.

Au regard des projets engagés sous la présente mandature, cette mission présente plusieurs enjeux :

- Observer directement des méthodes éprouvées de participation citoyenne, d'aller-vers et de présence de proximité ;
- Confronter la méthode envisagée pour la Cellule municipale à l'expérience de collectivités engagées de longue date ;
- Identifier les pratiques adaptables au contexte schœlchérois et les traduire en actions concrètes, notamment à Ozanam-Batelière ;
- Inscrire la commune dans un réseau de collectivités et de professionnels ressources.

Monsieur le Maire a souhaité que la commune y soit représentée par Madame Karine BAUDIN, conseillère municipale déléguée à la démocratie participative, dont la délégation recouvre directement l'objet de la mission.

L'élue sera accompagnée de deux agentes de la collectivité, la chargée de mission qui assure le pilotage de la démocratie participative et l'évaluation des politiques publiques au sein du Cabinet du Maire ainsi que la Cheffe de projet Développement territorial Quartier Ozanam-Batelière. Leur déplacement fait l'objet d'ordres de mission établis par l'autorité territoriale et n'appelle pas de délibération du Conseil municipal.

Compte tenu de la durée du trajet entre la Martinique et l'Hexagone, la mission s'étend du 21 au 28 novembre 2026.

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20261103-261103DM08115-DE
décidé le 03/11/2026,
accusé le 12/11/2026
via TELIOS

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

ARTICLE 1er :

- **D'approuver le mandat spécial conféré à Madame Karine BAUDIN, conseillère municipale déléguée à la démocratie participative, pour représenter la commune aux 10es Rencontres européennes de la participation citoyenne à Dijon et lors de l'immersion à Loos-en-Gohelle, du 21 au 28 novembre 2026 ;**

ARTICLE 2 :

- **D'approuver la prise en charge des frais de transport, d'hébergement, de restauration et d'inscription liés à ce déplacement, conformément aux dispositions de la délibération n° 2026-05-061 portant « Revalorisation des frais de mission des élus municipaux et autorisation d'indemnisation des frais de déplacement lors de l'utilisation du véhicule personnel de l'élu », en date du 26 mai 2026.**

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 12 NOV 2026

Le Secrétaire de séance

Olivier PIERRE-FRANCOIS

VILLE DE SCHŒLCHER
Direction des Affaires Générales

Le Maire,

COMMUNE DE SCHŒLCHER
MARTINIQUE

Daniel CHOMET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, soit par recours gracieux auprès de la commune de Schœlcher, à l'adresse suivante : Monsieur le Maire de Schœlcher, Mairie de Schœlcher, 3 rue Fessenheim, 97233 Schœlcher – Martinique ; ou par la voie contentieuse, par écrit, contenant l'exposé des faits et les arguments juridiques précis, devant le tribunal administratif de la Martinique, par courrier postal au 12 rue du Citronnier - Plateau Fofo - CS 17103 - 97271 Schœlcher Cedex ou par voie électronique via le site internet sécurisé : https://citoyens.telerecours.fr.